

Destinataires :

Présidents des clubs du Grand Est

POUR DIFFUSION DANS LES CLUBS AUX ARCHERS CONCERNÉS

Le Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est organise un **stage de formation** au diplôme fédéral :

Entraîneur E1

Devenir entraîneur de club diplômé,
chargé de l'encadrement des archers débutants
Saison 2018/2019.

Objectifs / missions

- Participer à l'intégration des archers débutants dans un club pour la rentrée 2018 ;
- Initier les débutants à la pratique du tir à l'arc ;
- Gérer le matériel d'initiation ;
- Participer à l'animation de la vie du club.

Archers concernés / prérequis

- Être âgé de 16 ans à la date de l'examen ;
- Justifier d'un vécu en milieu fédéral en figurant ou en ayant figuré sur le **classement national** d'une discipline internationale (3 compétitions), et **avoir une moyenne supérieure ou égale aux minimaux suivants** :

		Classique	Poulies	BB
Salle	H	500	540	450
	F	475	520	425
FITA - 70 m	H	520	625	/
	F	500	600	
Campagne	H	280	350	260
	F	250	330	240
3D	H	/	680	510
	F		640	490



Formalisation

L'inscription au stage fait l'objet d'une convention tripartite entre le CRTA du Grand est, l'archer candidat, et son club.

Résumé du contenu du stage

Formation en 2 temps : théorique et pratique. Partie théorique (démarche fédérale). Mises en situation pratiques

Dates, lieux et horaires de la formation

ALSACE		CHAMPAGNE-ARDENNE		LORRAINE	
Bas-Rhin : Lingolsheim Haut-Rhin : Volgelsheim		CREPS de Reims		Flavigny (54)	
Session 1 (Lingo.)	Horaires	Session 1	Horaires	Session 1	Horaires
13 et 14 janv. 2018	9 h à 18 h	27 et 28 janv. 2018	9 h à 18 h	28 et 29 avril 2018	9 h à 18 h
Session 2 (Volg.)		Session 2		Session 2	
11 février .2018	14 h à 18 h	17 et 18 mars 2018	9 h à 18 h	9 et 10 mai 2018	9 h à 18 h
Session 3 (Volg.)		Session 3		Session 3	
24 et 25 nov. 2018	9 h à 18 h	2 déc. 2018	14 h à 18 h	18 nov. 2018	14 h à 18 h
Examen		Examen		Examen	
Mars 2019		Mars 2019		Mars 2019	

Coût de la formation

Pour pouvoir participer au stage, le candidat devra régler la somme de **130 €**, par chèque établi à l'ordre du "CRTA du Grand Est". Aucune inscription ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée de son règlement.

Inscription

Remplir le coupon-réponse joint et le retourner **avant le 6 janvier 2018** à la Commission Formation, par courrier.

Le candidat devra par ailleurs enregistrer sa formation sur le site internet de la FFTA, dans son espace licencié.

Pour toute information complémentaire, contacter :

Serge ROBERT - Commission formation
Tél. : 06 11 11 32 36 | serge.robert@tiralarc-grand-est.fr

Jacques ROUSSEAU - CTS
Tél. 06 10 85 55 22 | jacques.rousseau.cts@tiralarc-grand-est.fr



COUPON-RÉPONSE

Formation E1 (stage CF2)

À compléter et retourner **avant le 6 janvier 2018**, accompagné du chèque de règlement, au :

Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est - Commission Formation
13 rue Jean Moulin - CS 70001 - 54510 Tomblaine

NOM			Prénom		
Club					Département
Licence		Catégorie		Type d'arc	
Adresse					
Code postal		Ville			
Tél. fixe			Portable		
E-mail					

- souhaite participer au stage CF2 du secteur Alsace (Lingolsheim et Volgelsheim)
- souhaite participer au stage CF2 du secteur Champagne-Ardenne (CREPS de Reims)
- souhaite participer au stage CF2 du secteur Lorraine (Flavigny)

Je joins un chèque de 130 €, établi à l'ordre du "CRTA du Grand"

Fait à : le

Signature du stagiaire

Signature du président du club

Après réception et validation de l'inscription, une convention de stage sera adressée au candidat stagiaire, pour signature.